



## DOSSIER D'INSCRIPTION

L'espace jeune est accessible à tous les jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans. L'inscription est valable à compter de réception du dossier complet et jusqu'à la fin de l'année scolaire.  
Le dossier doit être rendu en main propre par les parents à la direction de l'AFR.

Accueils jeunes - ALSH ADOS

# AFR LARZAC

L'équipe est à l'écoute de vos besoins, n'hésitez pas à venir vers nous tout au long de l'année. Nous pouvons vous accompagner pour remplir ce document. Le dossier d'inscription est accessible à l'ensemble de l'équipe.

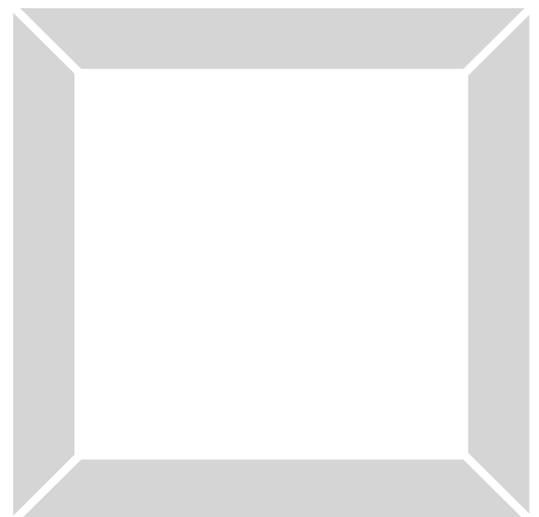
**Nom Prénom :**

**Date de naissance :**

**Genre :**

**Frères / soeurs (âges) :**

**Personne à contacter en cas d'urgences :**



Coller ou agraffer la photo



# AUTORISATIONS

Pour l'année scolaire en cours

## Personne pouvant récupérer votre enfant

Nom Prénom :	Nom Prénom :
Lien avec la famille :	Lien avec la famille :
Tél :	Tél :
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Lien avec la famille :	Lien avec la famille :
Tél :	Tél :

Je soussigné, Madame, Monsieur,.....

Autorise les personnes ci-dessus à venir récupérer mon enfant à l'accueil de loisirs sous présentation d'une carte d'identité à l'équipe d'animations. Nous nous engageons à prévenir l'équipe par écrit lorsque cette personne viendra chercher notre enfant pour une meilleure organisation.

Fait le ...../...../.....

Signature des responsables légaux :

---

J'autorise l'accueil de loisirs à photographier mon enfant dans le cadre des activités pédagogiques (diffusion en interne uniquement) :

OUI NON

J'autorise l'accueil de loisirs à diffuser des images de mon enfant :

-Sur son site internet OUI NON

-Sur sa page Facebook OUI NON

-Dans ses documents de communication (flyer, programme...) OUI NON

-Dans la presse. OUI NON

J'autorise mon enfant à être transporté dans un véhicule du personnel d'animation en cas de nécessité

OUI NON

A voyager par un moyen de transport collectif

OUI NON

# FICHE JEUNE

Nom Prénom

Est-ce que votre enfant portes des lunettes, une prothèse auditive ou un appareillage de santé ?

Age

OUI NON

Etablissement scolaire ou médico-social et commune

Est-ce qu'il est porteur d'un handicap ?

OUI NON

Classe

Est-il asthmatique ?

OUI NON

Numéro de téléphone du jeune

A-t-il des allergies ?

OUI NON

Adresse mail du jeune

A-t-il un PAI ? (Projet d'accueil individualisé est un document qui précise les adaptations à apporter quand un enfant a des troubles de santé et sur le temps de collectivité.)

OUI NON

Informations importantes à savoir

A-t-il des besoins spécifiques ?

OUI NON

Vaccins obligatoires

Diphtérie : OUI NON

Tétanos : OUI NON

Poliomyélite : OUI NON

Vaccins recommandés (et obligatoires pour les enfants nés après le 1er janvier 2018) :

Coqueluche : OUI NON Rubéole : OUI NON

Hépatite B : OUI NON Pneumocoque : OUI NON

Rougeole : OUI NON Méningocope : OUI NON

Oreillons : OUI NON

# AUTORISATION DE SORTIES

Nom et Prénom du jeune.....

Je soussigné(e)

.....  
.....

Responsable légal du jeune, autorise le responsable de l'espace jeune à laisser mon enfant à partir de la structure :

Seul à partir de quelle heure ?

.....

Motif :

.....  
.....  
.....

Doit revenir à quel heure ?

.....

Date :

Signature du responsable légal

Signature du jeune

J'ai bien pris note : Qu'une fois en dehors de l'espace jeune, mon enfant n'est plus sous la responsabilité du responsable de la structure.

Si mon enfant ne rentre pas à l'heure indiquée sur l'autorisation parentale, l'équipe pédagogique doit informer les parents. Lorsque le jeune n'est pas présent dans les locaux de l'espace jeunes, il n'est plus sous la responsabilité de l'association des Familles Rurales du Larzac.

Remarque importante : Les renseignements ci-dessus et particulièrement les coordonnées téléphoniques doivent toujours être à jour. Toute modification devra être immédiatement portée à la connaissance de l'Espace Jeunes. Dans le cas contraire, l'AFR décline toute responsabilité en cas d'impossibilité de contacter les parents ou toute autre personne désignée. Toutes ces informations ne seront pas diffusées, mais elles nous sont INDISPENSABLES afin d'assurer la gestion administrative de l'Espace Jeunes